

2'307 MERCIS !

Remise de la pétition SPV pour l'élargissement de l'enveloppe pédagogique

Chères et chers collègues,

En date du jeudi 12 juin 2014, la pétition SPV intitulée « l'enveloppe pédagogique et le taux d'encadrement doivent être élargis », forte de 2'307 signatures, a été remise au Chancelier de l'Etat de Vaud.

Pour rappel, alors que l'Etat a fait plus de 800 millions de bénéfice en 2013, l'école vaudoise doit faire face à ses défis toujours grandissants et se trouve confinée dans ses ressources actuelles :

Intégration, suivi des élèves en difficulté, mesures d'appuis, effectifs, organisation de la VG et maîtrise de classe, ...

« Faire plus avec moins » en 7-8 H... « faire plus avec pareil » au primaire et en VG... :

Ce n'est ni possible, ni acceptable. Il est temps de donner de l'air !

Les 2'307 signataires ont dès lors demandé au Conseil d'Etat, dans le cadre de l'élaboration des budgets à venir :

- de revoir les enveloppes respectives du primaire et du secondaire à la hausse,
- de doter suffisamment l'enveloppe à venir destinée à l'accueil des enfants porteurs de handicaps.

Le Comité cantonal de la SPV a exprimé son souhait de pouvoir rencontrer une délégation du Conseil d'Etat pour développer son argumentaire en faveur d'une augmentation des moyens à disposition des établissements scolaires.

La SPV continuera à informer les membres des avancées en la matière.

En remerciant tous les collègues qui ont contribué au succès de cette pétition et en vous souhaitant une excellente pause estivale, le Comité vous adresse ses cordiales salutations.

Le Comité cantonal SPV

Nouveau site internet et nouveau logo

Au mois de juin 2014, la SPV s'est dotée d'un nouveau logo (déclinaisons ci-dessous) et d'un site internet entièrement revisité. Ce dernier a été développé afin de permettre une consultation facilitée depuis les smartphones et tablettes. La SPV est par ailleurs présente sur les différents réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn).



Des éducateurs à l'école ?

A l'occasion de l'Assemblée des délégués de la SPV du 4 juin 2014 à Gland, un groupe de travail a été désigné. Il a pour objectif d'explorer la pertinence et les éventuelles modalités de l'arrivée d'éducateurs dans les établissements scolaires.

Ce groupe de travail devra notamment explorer et travailler les questions suivantes:

- Etablir le paysage des expériences dans ce domaine, en enquêtant auprès des partenaires concernés (notamment: de l'UPSPS (Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire), du SESAF, du SPJ, de la DGEO, de l'ADESOV, d'Avenir social, de l'Apé-Vaud, du SER) ;
- Conduire, sous la responsabilité logistique du Secrétariat de la SPV, une enquête qualitative sur ce thème auprès des membres de la SPV et, si cela se révèle pertinent, organiser un forum à ce propos, en concertation avec le Comité cantonal ;
- Evaluer en conséquence les avantages et les inconvénients de la présence d'éducatrices et d'éducateurs dans les établissements ;
- Etablir un rapport à l'intention du Comité cantonal et, éventuellement, proposer un modèle (ou plusieurs variantes) de collaboration des éducatrices et éducateurs avec les équipes d'enseignant-e-s et les autres acteurs de l'établissement.

Une première rencontre de ce groupe de travail est prévue le mercredi 3 septembre 2014.